

Montréal, le 14 mars 2006 : en soirée

Montréal

6211-16-007

REPÈRES de mon intervention verbale auprès du Bureau des audiences publiques sur l'environnement ; de Claude Bernard, citoyen de l'arrondissement Mercier/Hochelaga/Maisonneuve, vivant sur la rue Notre-Dame, près de George V de la municipalité de Montréal-Est.

1.- Introduction : M. le Président, M. le Commissaire ;

Les travaux du BAPE, nous aurons tous permis de voir, ce perpétuel dilemme de co-habitation : la Communauté de Montréal-Est, de 09 milles âmes, avec le vaste site industriel à vocation pétrolière. David et Goliath. Quoi dire et surtout quoi faire devant une telle situation ?

2.- La Communauté de neuf milles âmes de Montréal-Est

Elle est rassemblée surtout au Sud, le long du Saint-Laurent. Elle occupe physiquement un peu moins tiers du territoire municipal par rapport à l'industriel qui, lui, a 23 millions de pieds carrés. De plus, le long de rives de cette municipalité, règne depuis 1881, l'Autorité du Port de Montréal, entité corporative fédérale.

3.- Les trois joueurs

La Ville de Montréal-Est, le Port de Montréal et l'Industrie pétrolière....
Qui a juridiction sur l'ensemble de ce territoire municipal pour permettre la co-habitation : la Ville, le Port ou l'Industrie pétrolière ?

4.- À vous d'apprécier ! (mettre en place l'acétate sur l'écran disponible)

Madame Marie Brisebois y est née ; et cette photo prise, il y a 53 ans montre une maison de ferme que l'on voit... ; à l'arrière plan, le quartier déjà des militaires mariés de la Base militaire de Longue-Pointe... ; au loin, le clocher de l'Église de la Paroisse Saint-Victor.... Et ironie du sort, Madame Brisebois vit aujourd'hui sur la rue David : oui, oui, Monsieur le Maire Yvon Labrosse de Montréal-Est. Au fait, où étiez-vous lors des audiences du BAPE ? Nulle part, comme d'habitude, et ce malgré tout ce qui s'est dit par tous les divers milieux de votre Communauté.

Quant au Port de Montréal, sa Direction a perdue ; il y a longtemps, sa mission sociale, en laissant un tel gâchis se perpétuer sur sa propre propriété, en mariant allègrement des quartiers de la Communauté de Montréal-Est, trop intimement avec l'industrie pétrolière, au détriment de leur qualité de vie qu'elle a droit.

... page 2\

5.- Conclusion

Devant cet imbroglio, cette impasse, cette confusion des rôles ; quelles leçons devons-nous en tirer ? Pourtant, tout a été dit et de long en large : santé, pollution, danger de rayons d'impact malgré les zones tampons et le transport lourd perpétuel sur la rue Notre-Dame, engendré, en partie, par le dit site industriel.

Pourtant et aujourd'hui, je suis sûr que cette industrie pétrolière aurait aimé avoir des règles plus claires de co-habitation tant de la Marie de Montréal-Est que de la Direction du Port de Montréal.

Aussi, pour donner espoir à cette communauté de neuf milles âmes ; je recommande logiquement et simplement la mise en tutelle de Montréal-Est, pour perpétuelle négligence grasse, via les Ministères québécois de la Santé, de la Sécurité publique et surtout des Affaires municipales, qui étaient tous présents, dans la première partie des audiences du BAPE des 13 et 14 février derniers.

Enfin, nous espérons fortement que cette tutelle de Montréal-Est incitera la Direction du Port de Montréal – qui était aussi présente par ses représentants les 13 et 14 février derniers – à retrouver sa mission sociale qu'elle a perdue envers cette même population, prisonnière d'une totale impasse municipale, impossible à vivre plus longtemps.

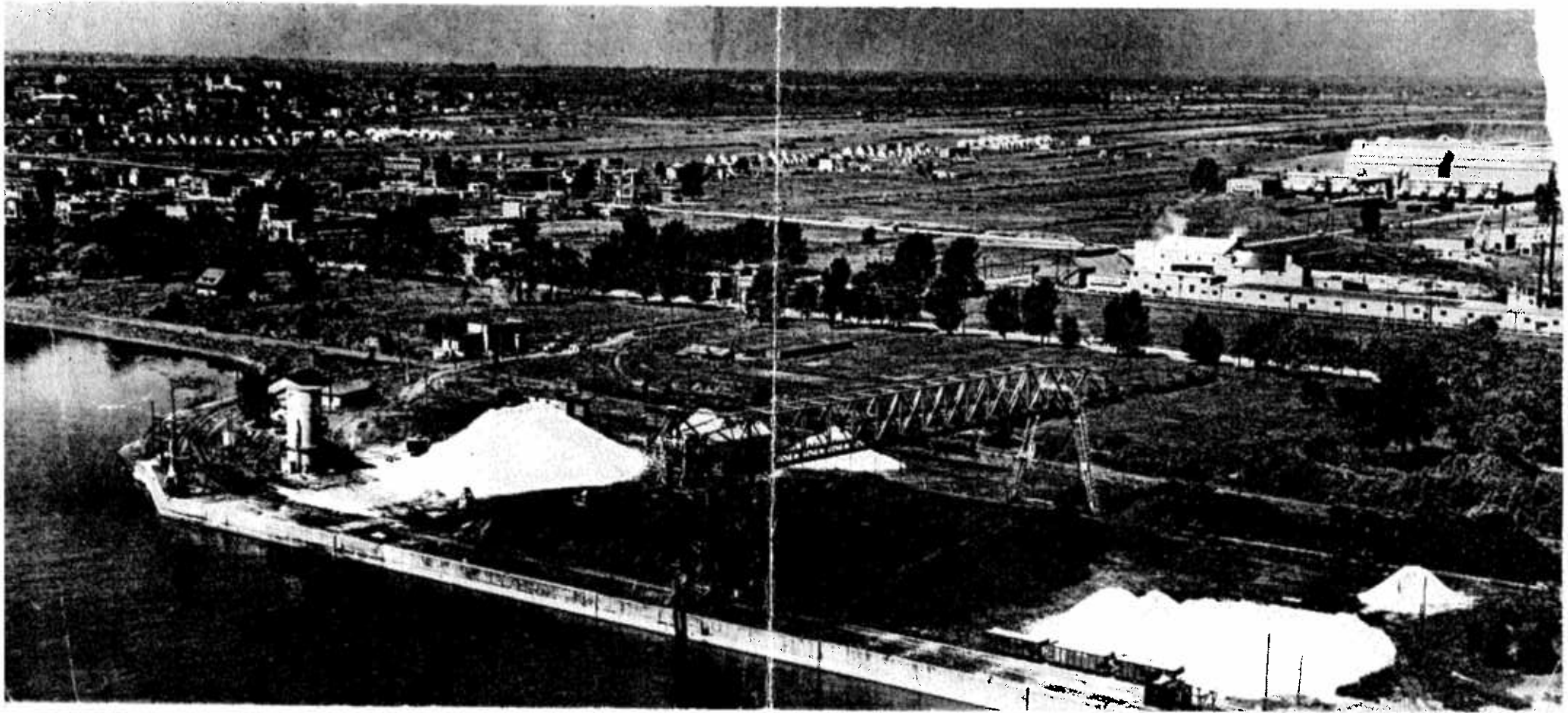
Mes vifs remerciements à tous pour la haute tenue de ces audiences du BAPE, menées à bien.

(30)

c.c. : à qui de droit .-

Claude Bernard :

The Cool Dock at Plant 1.



La photo du quai Canada Ciment Lafarge date des années 50.

On y voit le silo près du fleuve.

À ses côtés se trouve des tas de gypse pour la Cie de gypse au coin Lakefield et Notre-Dame.

À l'ouest près de la berge se trouve la maison qui a vu naître Marie Brisebois il y a 77ans.

Son grand père était horticulteur et les fruits de son labeur se retrouvait aux marché.

À l'ouest nous apercevons l'église de St Victor et derrière elle les « War time house ».

Vous remarquez l'absence du quai de Canterm et de ses réservoirs.

Il y a une petite maison dans la prairie.

Alors un droit acquis ça commence quand ?

PS. La petite maison de marie Brisebois était jadis une propriété des frères Dufresnes.